

LICENCE - DOUBLE DIPLÔMATION DE LICENCE MENTIONS DROIT ET LLCER (ANGLAIS)

DOMAINE(S) :

ARTS - LETTRES - LANGUES, DROIT - ECONOMIE - GESTION

MENTION	Langues - littératures et civilisations étrangères et régionales -LLCER
DISCIPLINE(S)	Anglais Droit Privé Droit Public
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique IECI - Institut d'études culturelles et internationales
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

La formation, ouverte à des étudiants possédant une forte capacité de travail et un excellent bagage de départ en anglais, permet aux étudiants d'acquérir, en trois ans, l'ensemble des compétences et connaissances de la licence de droit et de la licence LLCER anglais, et de valider les deux mentions en parallèle. Pour ce faire, les étudiants valident chaque semestre 30 ECTS pour chaque licence. Mais ces 30 ECTS sont composés pour 12 à 15 ECTS par des enseignements fondamentaux propres à chaque licence, et pour 18 à 15 ECTS par des unités communes, validées dans les deux licences. Un semestre type s'organise donc comme suit : 12 (ou 15) ECTS correspondant à des matières fondamentales de la licence de droit + 12 (ou 15) ECTS correspondant à des matières fondamentales de la licence d'anglais + 18 (ou 15) ECTS correspondant à des unités communes, choisies pour l'intérêt qu'elles présentent pour les deux formations.

L'ambition de ce parcours est de former des étudiants capables de poursuivre leurs études aussi bien vers des masters juridiques que vers des masters du domaine Arts, lettres, Langue, ou vers des masters d'autres spécialités valorisant la double compétence en langue et en droit. Les étudiants peuvent poursuivre leurs études en France ou à l'étranger. Pour les étudiants choisissant de s'orienter vers la filière juridique à l'issue de la licence, la formation a pour objectif de leur conférer un solide bagage en droit étranger, européen et international, pour favoriser l'accès aux professions ouvertes à l'international (avocat spécialisé en droit international, fonctionnaire des organisations européennes ou internationales, juriste d'entreprise multinationale...). La licence d'anglais sanctionne quant à elle l'acquisition d'une maîtrise de la langue anglaise et d'une expertise opérationnelle dans l'aire culturelle anglophone.

La finalité du parcours Double Licence est distincte de celle de la Licence Mention Droit Parcours International, car la première permet de valider deux licences, tandis que la seconde conduit à la validation d'une licence de droit à forte dominante internationale.

Chaque semestre, l'étudiant peut abandonner le cursus double pour poursuivre en licence d'anglais ou en licence de droit.

Spécificités de la formation

Le cursus est constitué de la quasi-totalité des enseignements obligatoires des deux mentions partenaires (2 fois 100 ECTS environ), auxquelles s'ajoutent 6 ECTS de méthodologie des études universitaires, et 24 ECTS d'UE optionnelles, constituées d'autres UE équitablement réparties entre les deux mentions. D'autres UE libres sont possibles sous réserve de compatibilité d'emploi du temps et de l'accord des responsables du parcours. La poursuite d'une 2e langue vivante (allemand, espagnol...), obligatoire en 1re année (6 ECTS), est encouragée et possible sur 4 semestres.

Chaque semestre, l'étudiant valide indépendamment les 30 crédits ECTS correspondant à chaque mention, dont un bloc de 18 (en L1 et L2) ou 15 (en L3) crédits mutualisés entre les deux mentions, soit 42 crédits par semestre en L1 et L2 et 45 crédits par semestre en L3 (au lieu de 30 habituelles pour une mention unique). En troisième année, les étudiants sont encouragés à cosnacrer un semestre à une mobilité internationale (partenaires du réseau ERASMUS ou autres conventions internationales).

Pour valider les deux mentions, l'étudiant doit obtenir la moyenne sur chacun des deux blocs disciplinaires. Deux diplômes distincts sont délivrés à l'issue de la formation.

Compétences développées

Droit : le titulaire du diplôme dispose d'une solide formation juridique générale et fondamentale. La licence lui permet d'acquérir un socle de connaissances techniques ainsi que les aptitudes nécessaires à l'apprentissage du droit et à l'exercice d'un raisonnement rigoureux, lui permettant de poursuivre son parcours dans toute mention de master juridique, de droit privé ou public. Il maîtrise les fondamentaux du droit de common law, du droit comparé, du droit européen et du droit international.

Il a acquis les compétences suivantes :

Capacité de travail personnel

Capacité à rédiger et s'exprimer en langue française et anglaise

Pratique des outils et moyens de communication informatiques

Adaptation au séjour à l'étranger (semestre dans une université partenaire)

Aptitude à l'analyse, au traitement et à la synthèse des documents écrits, oraux et/ou visuels

Accès à une culture générale humaniste

Maîtrise de la méthodologie de la documentation

Maîtrise du syllogisme juridique et bases dans les principaux exercices juridiques

Maîtrise des principales qualifications juridiques.

Anglais : Acquisition d'une pratique courante de la langue anglaise, couplée à une connaissance approfondie de ses mécanismes (grammaire, linguistique) et de la civilisation, de l'histoire et des cultures des pays anglophones (littérature, cinéma, arts visuels).

Formation générale en sciences humaines : culture générale, aptitudes à l'analyse, à la synthèse, à l'exploitation de documents. Technique de la traduction, de la dissertation, du commentaire de texte, de la synthèse de documents.

Echanges internationaux

En 3^e année, les étudiants sont encouragés à effectuer un semestre d'études dans une université étrangère partenaire.

Conditions d'admission

Baccalauréat ou diplôme équivalent.

Le succès des études nécessite un excellent niveau de départ en anglais et une capacité de travail personnel. La double licence est une formation sélective. L'inscription en première année est autorisée par un jury d'admission chargé de statuer sur les candidatures.

Les candidatures sont appréciées en fonction de plusieurs critères: le premier critère est un bon niveau en anglais, apprécié par une certification ou le test écrit, mais le jury d'admission apprécie aussi un bon niveau dans une deuxième langue vivante étrangère. S'il s'agit de l'espagnol ou de l'allemand, le cursus prévoit un approfondissement de cette deuxième langue, ou au cas où l'étudiant n'aurait étudié aucune de ces deux langues en lycée, la possibilité de débiter l'étude de l'espagnol, niveau débutant.

Un bon profil général est nécessaire, ainsi que des capacités de réflexion et d'organisation des idées.

Le jury d'admission accorde beaucoup d'attention à la lettre de motivation en anglais, qui devrait montrer que le candidat se projette au-delà dans les études avancées ou le parcours professionnel auquel elle le prépare.

Le jury d'admission considère avec bienveillance les parcours atypiques, les candidats qui ont pris une année de césure, les réorientations. Il ne favorise pas les étudiants locaux ou de l'académie et accueille volontiers les candidats ayant suivi leurs études à l'étranger, quelle que soit leur nationalité.

Niveau de recrutement : Bac

Inscription

Début avril 2020 à mi-juin 2020

Le parcours anglais-droit est ouvert à tous les candidats satisfaisant aux critères académiques ci-dessus, quelle que soit leur académie d'origine.

Les inscriptions se font via la plateforme Parcoursup.

A noter que le projet dans Parcoursup doit être rédigé en **ANGLAIS**.

Pour les étudiants souhaitant intégrer une L2 ou une L3, l'inscription est à effectuer via l'application E-candidat.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

Les étudiants issus d'une autre université et souhaitant se réorienter en licence LLCER, parcours Anglais et Droit devront se connecter sur Parcoursup.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**

- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle

Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 1

BCC 1 disciplinaire : Littératures et civilisations du monde anglophone

(Cours obligatoire aux 2 parcours)

Initiation à la littérature américaine (24h - 3 ECTS)

Civilisation : Le Royaume-Uni contemporain (24h - 3 ECTS)

Civilisation : Panorama de l'histoire américaine (24h - 3 ECTS)

BCC 1 linguistique : Langues

Parcours anglais - cours obligatoires

Grammaire et composition (18h - 2 ECTS)

Version anglaise (18h - 2 ECTS)

Anglais oral phonétique (24h - 2 ECTS)

Langue vivante 2 (24h - 3 ECTS):

- *Allemand*

- *Espagnol*

- *Allemand débutant*

- *Espagnol débutant*

BCC 1 disciplinaire complémentaire :

ATTENTION : Coisir entre BCC1A ET BCC1B

Veiller à choisir la même option 1A OU 1B que celle du parcours Droit

1 : BCC1 disciplinaire complémentaire anglais 1A

Cours obligatoires

Principes fondateurs de l'Union Européenne (20h - 3 ECTS)

Histoire du droit 1 (48h - 3 ECTS)

1 UE au choix:

Histoire, société et politique des pays de langue allemande - en allemand (18h - 3 ECTS)

Introduction à la civilisation espagnole - en espagnol (30h - 3 ECTS)

UE libre : pratique artistique (24h - 3 ECTS)

OU

2: BCC1 disciplinaire complémentaire anglais 1B

Cours obligatoires

Principes fondateurs de l'Union Européenne (20h - 3 ECTS)

Histoire du droit (20h - 3 ECTS)

Institutions administratives et judiciaires (20h - 3 ECTS)

1 UE au choix:

Histoire, société et politique des pays de langue allemande - en allemand (18h - 3 ECTS)

Introduction à la civilisation espagnole - en espagnol (30h - 3 ECTS)

UE libre : pratique artistique (24h - 3 ECTS)

Semestre 1 - Parcours Droit

BCC1 disciplinaire majeur droit

Introduction générale au droit (48h - 6 ECTS)

Droit constitutionnel 1 (48h - 6 ECTS)

Principes fondateur de l'union européenne (20h - 3 ECTS)

BCC1 disciplinaire complémentaire droit

ATTENTION : Choisir entre BCC1A ET BCC1B

Veiller à choisir la même option 1A OU 1B que celle du parcours Anglais)

1: BCC1 disciplinaire complémentaire droit 1A

Cours obligatoires

Histoire du droit (48h - 6 ECTS)

Le royaume uni contemporain (24h - 3 ECTS)

Panorama de l'histoire américaine (24h - 3 ECTS)

OU

2: BCC1 disciplinaire complémentaire droit 1B

Cours obligatoires

Histoire du droit (30h - 3 ECTS)
Institutions administratives et judiciaires (30h - 3 ECTS)
Civilisation : le royaume uni contemporain (24h - 3 ECTS)
Civilisation : panorama de l'histoire américaine (24h - 3 ECTS)

BCC ouverture: 1 fois au cours des trois années de licence - facultatif au S1 ou S2

Activités physiques et sportives (18h - 3 ECTS)
Culture - Pratique artistique (3 ECTS)

Semestre 2

Parcours anglais

BCC2 disciplinaires : Littératures et civilisations du monde anglophone

Cours obligatoires

Initiation à la littérature britannique (cours obligatoire aux 2 parcours) (24h - 3 ECTS)
Civilisation britannique (cours obligatoire aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)
Les Etats-Unis d'aujourd'hui: institutions et société (cours obligatoire aux 2 parcours) (24h - 3 ECTS)

BCC 2 linguistique: Langues

Cours obligatoires

Grammaire et composition en anglais (18h - 2 ECTS)
Thème et version (24h - 2 ECTS)
Anglais oral et phonétique (24h - 2 ECTS)
Langue vivante 2 (24h - 3 ECTS)
- Allemand
- Espagnol

BCC2 disciplinaire complémentaire anglais

ATTENTION : Choisir entre BCC2A ET BCC2B

Veiller à choisir la même option 2A OU 2B que celle du parcours Droit)

1: BCC2 disciplinaire complémentaire anglais 2A

Cours obligatoire

Institutions internationales et européennes (commun aux 2 parcours) (48h - 6 ECTS)

2 UE obligatoires au choix:

Histoire sociale et politique des pays de langue allemande (en allemand) (18h - 3 ECTS)
Littérature et civilisation de l'Espagne contemporaine (24h - 3 ECTS)
Panorama de la culture britannique (24h - 3 ECTS)

OU

2: BCC2 disciplinaire complémentaire anglais 2B

Cours obligatoire

Institutions internationales et européennes (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

1 UE au choix parmi les 2 suivantes:

Histoire du droit 2 (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Géopolitique (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

2 UE au choix parmi les 3 suivantes:

Histoire sociale et politique des pays de langue allemande (en allemand) (18h - 3 ECTS)

Littérature et civilisation de l'Espagne contemporaine (24h - 3 ECTS)

Panorama de la culture britannique (24h - 3 ECTS)

Parcours Droit

BCC2 disciplinaire majeur droit

Droit civil : droit des personnes et de la famille (48h - 6 ECTS)

Droit constitutionnel 2 (48h - 6 ECTS)

Droit et politique aux Etats-Unis (38h - 3 ECTS)

BCC2 disciplinaire complémentaire droit

ATTENTION : Choisir entre BCC2A ET BCC2B

Veiller à choisir la même option 2A OU 2B que celle du parcours Anglais

1: BCC2 2A disciplinaire complémentaire droit 2A

Cours obligatoires

Institutions internationales et européennes (48h - 6 ECTS)

Civilisation britannique 2 (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Les Etats-Unis aujourd'hui (commun aux 2 parcours) (24h - 3 ECTS)

OU

2: BCC2 disciplinaire complémentaire droit 2B

Institutions internationales et européennes (30h - 3 ECTS)

Civilisation britannique 2 (commun aux 2 parcours) (42h - 3 ECTS)

Les Etats-Unis aujourd'hui (commun aux 2 parcours) (24h - 3 ECTS)

1 matière au choix parmi les deux suivantes

Histoire du droit 2 (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Géopolitique (commun aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

BCC ouverture: 1 fois au cours des trois années de licence - facultatif au S1 ou S2

Activités physiques et sportives (18h - 3 ECTS)

Culture - Pratique artistique (3 ECTS)

Engagement et vie associative (8h - 3 ECTS)

Semestre 3

Parcours Anglais

BCC disciplinaire: Littératures et civilisations du monde anglophone

Littérature britannique II (cours obligatoire aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Civilisation britannique III (cours obligatoire aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Langues (compétences linguistiques)

Grammaire et composition (24h - 3 ECTS)

Thème et version (24h - 3 ECTS)

Anglais oral et phonologie (24h - 3 ECTS)

Langues vivantes 2 au choix

Allemand - (24h - 3 ECTS)

Espagnol - (24h - 3 ECTS)

BBC3 disciplinaires et complémentaires: Langues et cultures

Relations internationales (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Introduction à l'anglais juridique (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

2 UE au choix parmi les suivantes :

Civilisation américaine III (30h - 3 ECTS)

Histoire, société et politique des pays de langue allemande III (18h - 3 ECTS)

Littérature et civilisation hispano-américaines 1 (24h - 3 ECTS)

De l'Empire britannique au Commonwealth (18h - 3 ECTS)

Histoire des femmes en Grande-Bretagne (18h - 3 ECTS)

UE libre (ne peut être choisie qu'une fois au cours de la licence) : Pratique artistique (théâtre ou arts plastiques ou photographie ou média-radio) (24/22h - 3 ECTS)

Parcours Droit

Droit civil des obligations I (51h – 6 ECTS)

Droit administratif I (51h – 6 ECTS)

Relations internationales (cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

BBC3 disciplinaire complémentaire - DROIT

Introduction à l'anglais juridique (commun aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

1.2 Littérature britannique II (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

1.4 Civilisation britannique III (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

1 UE au choix parmi les suivantes :

Droit public financier (30h - 3 ECTS)

Droit commercial (30h - 3 ECTS)

BCC3 d'ouverture Droit : 1 seule fois au cours de la licence) + FACULTATIF au S3

UE libre : théorie et pratique des activités physiques et sportives (18h - 3 ECTS)

Semestre 4

Parcours Anglais

BCC Disciplinaire: Littératures et civilisations du monde anglophone

Littérature américaine 3 (cours obligatoire aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Civilisation américaine 4 (cours obligatoire aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

BCC Linguistiques 4 - Parcours Anglais

Grammaire et composition 2(4h – 3 ECTS)

Thème et version (24h - 3 ECTS)

Anglais oral et phonologie (24h - 3 ECTS)

Langue vivante 2 (24h - 3 ECTS):

- Allemand

- Espagnol

BBC4 disciplinaire et complémentaire: Choisir entre BCC4a / BCC4b

1) BBC 4a disciplinaire et complémentaire: Anglais

Droit pénal (commun aux 2 parcours) (51h - 6 ECTS)

2 UE au choix parmi les suivantes :

Civilisation britannique IV (30h - 3 ECTS)

Le Canada au XXIe (24h - 3 ECTS)

Culture et médias au Royaume Uni (24h - 3 ECTS)

Société numérique et humanités (18h - 3 ECTS)

UE libre (ne peut être choisie qu'une fois au cours de la licence): Pratique artistique (théâtre ou arts plastiques ou photographie ou média-radio) (24/22h - 3 ECTS)

Ou UE libre (ne peut être choisie qu'une fois au cours de la licence): Engagement et vie associative (8h - 3 ECTS)

2) BBC 4b disciplinaire et complémentaire: Anglais

Droit pénal (commun aux 2 parcours) (51h - 6 ECTS)

1 UE au choix parmi les suivantes :

Politique mondiale (commun aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

Sciences politiques de l'union européenne (commun aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

2 UE au choix parmi les suivantes :

Civilisation britannique IV (30h - 3 ECTS)

Le Canada au XXIe (24h - 3 ECTS)

Culture et médias au Royaume Uni (24h - 3 ECTS)

Société numérique et humanités (18h - 3 ECTS)

UE libre (ne peut être choisie qu'une fois au cours de la licence): Pratique artistique (théâtre ou arts plastiques ou photographie ou média-radio) (24/22h - 3 ECTS)

Ou UE libre (ne peut être choisie qu'une fois au cours de la licence): Engagement et vie associative (8h - 3 ECTS)

BBC4 disciplinaire majeur - DROIT

Droit civil des obligations 2 (51h - 3 ECTS)

Droit administratif 2 (51h - 3 ECTS)

Introduction au droit comparé (30h - 3 ECTS)

BCC4 disciplinaire complémentaire - Droit : choisir entre BCC 4a / BCC 4b

1) BCC 4a disciplinaire complémentaire - Droit

Droit pénal (commun aux 2 parcours) (51h - 3 ECTS)

1.1 Littérature américaine III (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

1.3 Civilisation américaine IV (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

2) BCC4b disciplinaire complémentaire - Droit

Droit pénal (commun aux 2 parcours) (51h - 3 ECTS)

1.1 Littérature américaine III (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

1.3 Civilisation américaine IV (commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

1 UE au choix parmi les suivantes :

Politique mondiale (commun aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

Sciences politiques de l'union européenne (commun aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

BBC1 ouverture 1 fois au cours de la licence+ facultatif au S4

UE libre : théorie et pratique des activités physiques et sportives (18h - 3 ECTS)

ou Engagement et vie associative (8h - 3 ECTS)

Ou Pratique artistique (théâtre ou arts plastiques ou photographie ou média radio) (24h - 3 ECTS)

Semestre 5

BCC Disciplinaire 5 - Littérature et civilisation du monde anglophone

Littérature américaine IV (cours obligatoire aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Civilisation américaine V (cours obligatoire aux 2 parcours) - (30h - 3 ECTS)

Civilisation britannique V - (30h - 3 ECTS)

BCC 5 - Langues - parcours Anglais

Linguistique anglaise (18h - 3 ECTS)

Traduction (24h - 3 ECTS)

Anglais oral (24h - 3 ECTS)

BCC 5 disciplinaire complémentaire

1 UE parmi les suivantes :

Droit public international 1 (48h - 3 ECTS)

Droit institutionnel de l'Union Européenne (48h - 3 ECTS)

2 UE au choix :

Langue vivante 2 (24h - 3 ECTS):

- Allemand

- Espagnol

Littérature britannique IV (30h - 3 ECTS)

Enjeux géopolitiques et économiques en Amérique du Nord (24h - 3 ECTS)

Civilisations et géopolitiques de l'Océanie (18h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche (en humanités) (18h - 3 ECTS)

OU UE libre (1 fois par licence): Théorie et pratique des activités physiques et sportives (3 ECTS)

BCC 5 disciplinaire majeure - Droit

2 UE parmi les suivantes :

Procédure civile (48h - 6 ECTS)

Droit public international 1 (cours commun aux 2 parcours) (48h - 6 ECTS)

Droit Institutionnel de l'Union Européenne (cours commun aux 2 parcours) (48h - 6 ECTS)

UE non choisie avec TD (30h - 3 ECTS)

BCC 5 disciplinaire complémentaire

Droit comparé (20h - 3 ECTS)

Littérature américaine V (Cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Civilisation américaine V (Cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

2 UE parmi les suivantes :

Droit des biens (30h - 3 ECTS)

Procédure pénale (30h - 3 ECTS)

Politiques publiques (30h - 3 ECTS)

Projet personnel étudiant (Rapport - 3 ECTS)

BCC 5 d'ouverture Droit: 1 seule fois au cours de la licence) + FACULTATIF au S3

UE libre : théorie et pratique des activités physiques et sportives (18h - 3 ECTS)

Semestre 6

BCC 6: disciplinaire majeure - parcours anglais

Littérature britannique V (Cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Civilisation américaine VI (30h - 3 ECTS)

Civilisation britannique VI (Cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

BCC 6: Langues - parcours Anglais

Histoire de la langue anglaise (30h - 3 ECTS)

Traduction (24h - 3 ECTS)

Anglais oral (18h - 3 ECTS)

BCC 6: disciplinaire complémentaire

Common Law (Cours obligatoire aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

Liberté et droits fondamentaux (Cours obligatoire aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Au choix 2 UE :

Langue vivante 2 (24h - 3 ECTS)

- Allemand

- Espagnol

Littérature américaine V (30h - 3 ECTS)

Cultures visuelles dans le monde anglophone (places limitées) (24h - 3 ECTS)

Projet de recherche (suite du S5) (24h - 3 ECTS)

UE libre (1 fois par licence) Engagement et vie associative (18h - 3 ECTS)

OU Théorie et pratique des activités physiques et sportives (8h - 3 ECTS)

BCC 6 disciplinaire majeure - parcours Droit

Droit des sociétés (20h - 6 ECTS)

Droit social (30h - 6 ECTS)

Libertés et droits fondamentaux (cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

BCC 6 disciplinaire complémentaire - Droit

Common Law (Cours obligatoire aux 2 parcours) (20h - 3 ECTS)

Littérature britannique V (Cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Civilisation britannique VI (Cours commun aux 2 parcours) (30h - 3 ECTS)

Au choix 2 UE :

Politique comparée (30h - 3 ECTS)

Droit des contrats spéciaux (30h - 3 ECTS)

Droit matériel de l'Union Européenne (30h - 3 ECTS)

Droit international public 2 (30h - 3 ECTS)

Projet Personnel Etudiant (24h - 3 ECTS)

BCC6 d'ouverture Droit : 1 seule fois au cours de la licence) + FACULTATIF au S3

Engagement et vie associative (18h - 3 ECTS)

Théorie et pratique des activités physiques et sportives (8h - 3 ECTS)

Perspectives professionnelles

Carrières juridiques et judiciaires, avec possibilités renforcées de mobilité internationale carrières européennes et internationales (Organisations internationales, ONG...), instituts de sciences politiques;

En anglais, préparation des concours de l'enseignement secondaire, avec en perspective l'enseignement de l'anglais de spécialité pour lequel une forte demande existe. La formation correspond particulièrement à tous les métiers des relations internationales, qu'il s'agisse d'organismes publics, d'entreprises privées ou d'institutions internationales

Poursuites d'études à l'UVSQ

- Master LLCER, parcours Etudes culturelles anglophones
- Master Culture et communication, parcours Projets culturels internationaux .
- Masters en Droit et Science politique, en particulier mais pas exclusivement Master de droit international ; Master de droit européen...

Adresses et coordonnées

Adresse :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Institut d'études culturelles et internationales (IECI)
Bâtiment Vauban

47 boulevard Vauban
78047 Guyancourt CEDEX

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Faculté de droit et de science politique
3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité l'enseignant responsable ou le secrétariat dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Enseignants responsables du parcours

Sophie CROISY (anglais), sophie.croisy@uvsq.fr
Patrick JACOB (droit) droit-anglais@ens-stq.uvsq.fr

Secrétariat pédagogique Anglais

Dorothee COZIC
Bureau 405 - bâtiment Vauban
Tél. : 01 39 25 50 35
dorothee.cozic@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique Droit

Léonore MONTAIGNE

Secrétariat pédagogique Droit 1ère année
Bureau : 103
Tél. : 01 39 25 53 93
leonore.montaigne@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique Droit 2ème année

Bureau : 102
Tél. : 01 39 25 53 86

Marion FAITOT

Secrétariat pédagogique Droit 3ème année
marion.faitot@uvsq.fr
Tél : 01 39 25 53 74
Bureau : 101 bis

Renseignements pour la reprise d'études :

DSP :

3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

Françoise JENSONNIE

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Tél : 01 39 25 53 29 (Bureau 352)

Attention, ce contact est exclusivement réservé à la formation continue.

IECI :

5/7 Boulevard d'Alembert

78280 Guyancourt

Déborah Cousseau

Tél. : 01 39 25 51 30

deborah.cousseau@uvsq.fr

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr